

2020-79191V0885


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Finances Publiques de la
Vienne**

Pôle d'évaluation domaniale

11, rue Riffault – BP 70549
86020 Poitiers Cedex

téléphone : 05 49 55 62 00
mél. : ddvip86.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : SERVANT Valérie

téléphone : 05 49 00 85 73
courriel : valerie.servant@dgfip.finances.gouv.fr

Ref. DS : 3216020
Ref Lido : 2020-79191V0885



FINANCES PUBLIQUES

Le 08/01/2021

Le Directeur à

CA DU NIORTAIS

140 RUE DES EQUARTS
CS 28770
79027 NIORT CEDEX

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : TAB en ZAC
Adresse du bien : Terre de Sport, 79 000 Niort
Valeur vénale : 39 700€ HT soit 70€/m² HT +/-10 %.

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.



1 – SERVICE CONSULTANT

CAN

affaire suivie par :M. BOUTRUCHE Arnaud

2 – DATE

de consultation : 22/12/2020

de réception : 22/12/2020

de visite : sans

de dossier en état : 22/12/2020

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession à une entreprise déjà implantée pour la création de places de stationnements supplémentaires.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Commune : Niort

Référence cadastrale : Section HK, parcelle 169 pour partie

Contenance : 567 m² au total.

Terrain à bâtir, ZAC Terre de Sport de 567m² à prélever sur la parcelle HK 169 .

5 – SITUATION JURIDIQUE

Nom du (des) propriétaire(s) : CAN suite à fin de concession avec Deux-Sèvres Aménagement.

6 – URBANISME – RÉSEAUX

Le bien est situé en zone UE du PLU de Niort

La zone UE couvre l'ensemble des zones d'activités économiques. Sont également inclus dans cette zone des secteurs diffus regroupant des activités hors site en activités ou en friche qu'il y aura lieu de maintenir dans leurs destinations d'origines afin de conserver la complémentarité habitat activités sur l'ensemble de la Ville.

7 – DATE DE RÉFÉRENCE

Sans objet

8 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est estimée à 39 700€ HT soit 70€/m² HT +/-10 %.

9 – DURÉE DE VALIDITÉ

Le présent avis est valable 24 mois.

10 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

2020-79191V0885

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

Valérie SERVANT


Inspectrice des Finances Publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.